



Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 15 mai 2018

Délibération n°5

Portant approbation de la création du DU « Fabriquer avec le numérique »

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-6-1 et L613-2,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant que les établissements d'enseignement supérieur peuvent organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou à des concours,

Considérant que l'UCP a été sélectionnée par la Fondation de France sur un appel à projets « Emploi et activité : des solutions solidaires pour une société numérique intégrante » fin octobre 2017,

Considérant que, dans ce cadre, le dispositif expérimental proposé par l'UCP permettrait à des jeunes inscrits en Mission Locale de se former à la fabrication numérique et d'acquérir une expérience de six mois en entreprise,

Considérant que ces jeunes obtiendraient le DU « Fabriquer avec le numérique » lorsqu'ils auraient validé à la fois le DU, déjà existant, « Initiation à la fabrication numérique » du FacLab et le Diplôme Étudiant Entrepreneur assujetti d'un stage,

Considérant que le DU « Fabriquer avec le numérique » ouvrirait en septembre 2018,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Vote

Nombre de membres en exercice : 32
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres représentés : 8
Membres absents et non représentés : 10

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 1
Non-participation : 0

Article unique : approuve la création du DU « Fabriquer avec le numérique ».

Le président de la commission
de la formation et de la vie universitaire,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 27 juillet 2018
Publié le : 01 octobre 2018